Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260320-D222026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU VENDREDI 20 MARS 2026 – 20 H 30

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars 2026 à 20 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BELEGAUD, doyen d'âge.

Présents : M. BELEGAUD – Doyen d'âge – Mesdames BRIENT, GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, KERHOUSSE, LOYER, LE JEUNE, MILON, MOURET, PRIGENT, QUERE et Messieurs BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, LE GOFF, LE ROUX, OLLIVIER, PERU, RENAULT, URO

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

DELIBERATION N° 22/2026
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (article L.2121-15 du CGCT).

Monsieur BELEGAUD invite donc les élus à désigner le secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame Elodie PRIGENT en qualité de secrétaire pour la séance du conseil municipal de ce jour.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président de séance,

Philippe BELEGAUD

La Secrétaire de Séance,

Elodie PRIGENT

✆ 02 96 40 21 21 - Mairie de Grâces - 4 place André Bardoux - 22200 Grâces - accueil@mairiegraces.fr